

Réponse à une demande de
permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1117836// /2210155
Date : 27/07/2026
Contact : FLOTTES Manon

UI AURA - INEO RCC
654 CRS DU 3E MILLENAIRE
BP
69792 ST PRIEST

Bénéficiaire (si différent du demandeur)
@

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac RUE NICEPHORE NIEPCE 15000 AURILLAC	Permission accordée Conformément à la PI du 27/07/2026 Date et signature : (N° Le 28/07/2026) Le Chef de Service Qualité Pilotage et Territoire Vincent GALIBERN (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence
Raccordement client : Non

Localisation des Travaux
15130 VEZAC - RD108.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	1	1	m. d'alvéole	6	6
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,
Commentaires : N° COG : IMI-VE-15255/00M4-1 réparation de 6 conduites cassées sur une longueur de 1m.
Echéancier :
Date prévue pour le début des travaux :
Durée prévisible des travaux : 0.0 Jour(s)
Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2041



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / Territoire AURILLAC

Intitulé de l'opération: Tranchée(s)

RD n° 108

Demande de: CML 15

Objet de la demande: Réparation de conduites cassées

Commune(s): Vezac Lieu-dit : 1 rue de Roucan

Le 27 juillet 2026, nous soussignés

Monsieur David ESCASSUT représentant du SGT d'AURILLAC
Mme Flottes Manon représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes rendus sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

**Le Chef de Service Qualité
Pilotage et Territoire**

Vincent GALIBERN